

REGLEMENT PARTICULIER

35^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE-SAÔNE

Coupe de France des Rallyes Coefficient 2

10 / 11 OCTOBRE 2014

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 1er SEPTEMBRE 2014
Ouverture des engagements :	Lundi 1er SEPTEMBRE 2014
Clôture des engagements :	Lundi 29 SEPTEMBRE 2014
Parution du road-book :	Dimanche 5 OCTOBRE 2014
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 5 OCTOBRE 2014 de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00 et vendredi 10 OCTOBRE 2014 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.
Vérification des documents et des voitures :	Vendredi 10 OCTOBRE 2014 de 16h00 à 20h30
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 10 OCTOBRE 2014 à 16h00
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 10 OCTOBRE 2014 à 19h00
Publication des équipages admis au départ :	
Heures et ordre de départ de l'étape :	Vendredi 10 OCTOBRE 2014 à 21h00, parc fermé de départ à RIOZ, Parking de la CCPR
Briefing des pilotes :	Ecrit
Lieu :	Parc fermé à RIOZ
Départ du 1 ^{er} concurrent :	Samedi 11 OCTOBRE 2014 à 8h00 du parc fermé
Publication des résultats partiels:	Parc de regroupement, Parking de la CCPR à RIOZ
Arrivée du 1 ^{er} concurrent :	Samedi 11 OCTOBRE à 16h20 au Parc fermé à RIOZ, Parking de la CCPR.
Vérification finale :	Garage DESCIEUX à RIOZ
Publication des résultats du rallye	Samedi 11 OCTOBRE 2014, 30 minutes après l'entrée du dernier concurrent en parc fermé.
Remise des prix :	Samedi 11 OCTOBRE 2014 à 21 heures, au Centre Culturel, route de Loulans à RIOZ

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du Comité Régional Bourgogne Franche - Comté sous le numéro **71** en date du **01/08/2014**

L'association Sportive Automobile LURONNE organise les 10 et 11 Octobre 2014 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours des communes de RIOZ, FONDREMAND, VILLERS BOUTON, MONTARLOT LES RIOZ, BOULT, CHAMBORNAY LES BELLEVEAUX, TRAITIEFONTAINE sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE ainsi que les communes traversées le,

35^{ème} Rallye Régional de la HAUTE-SAONE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 395 en date du 4/9/2014

Comité d'Organisation

Président : Mr Patrick CHOLLEY
Membres : Comité de l'ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye : ASA LURONNE,
Adresse : 1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE
Téléphone / Fax : 03.84.75.78.42 / 09.71.70.68.60
Permanence du Rallye : bureaux de la CCPR à RIOZ

Zone Artisanale de la Charrière, Tél 06.30.74.27.83

Organisateur technique

Nom : ASA LURONNE
Adresse : 1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :		
Président du collège :	Mr Gérard SIMON	licence n° 0419/12017
Membres du collège :	Mme Monique FRANCE	licence n° 0409/29181
	Mr Claude CONDAMIN	licence n° 0314/122813
Directeur de Course :	Mr Daniel BLANQUIN	licence n° 0308/1941
Directeurs de Course Adjoint :	Mr Hubert BENOIT	licence n° 0411/3617
PC/ES	Mr Jean-Pierre SIMON	licence n° 0409/2746
PC/ES	Mr David POUPON	licence N° 0413/36906
DC/ES	Mr Gérard FINQUEL	licence n° 05/1913
Adjoint	Mr Régis BOITTEUX	licence n° 0411/11046
DC/ES	Mr Thierry COURANT	licence n° 0409/16140
Adjoint	Mr Michel PISSARD	licence n° 0409/5461
Responsable des commissaires :	Mr Germain CHIPPAUX	licence n° 0409/1299
Responsable spéciales	Mr Eric MAROILLER	licence n° 0409/20437
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Relation concurrent	Mme Elisabeth LOUIS	licence n° 0313/1287
	Mr Francis CHARTON	licence n° 0421/26216
Commissaires Techniques responsable:	Mr Claude CUENOT	licence n° 0405/4454
	Mr Laurent QUERRY	licence n° 0412/212893
	Mr JL REVERCHON	licence n° 0409/6835
	Mr André LALLEMAND	licence n° 0411/55989
	Mr Raphael PELLICIA	licence n° 0421/214364
Véhicule Tricolore	Mr Alain VOILLAT	licence n° 0405/1912
Véhicule Balai	Mr Claude PETOT	licence n° 0405/12017

1.2P. ELIGIBILITE

Le 35^{ème} rallye régional de la Haute Saône compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2015, coefficient 2
- Le Challenge des rallyes 2014 du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA LURONNE 2014
- Le Challenge PIRELLI
- Le Challenge VED 2014
- Le Challenge STPI PRE SERROUX 2014

1.3P. VERIFICATIONS

La liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne à partir du jeudi 2 OCTOBRE 2014 pour vérifications administratives auront lieu le vendredi 10 OCTOBRE 2014 de 16h30 à 20h00

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 10 OCTOBRE 2014 de: 16 h45 à 20h30

Les vérifications finales seront effectuées : au garage DESCIEUX, à RIOZ.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC

L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 35^{ème} Rallye de la Haute-Saône doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 29 SEPTEMBRE 2014.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs

Pilote et copilote membre ASA LURONNE 265€

Pilote ou copilote membre ASA LURONNE 290€

Pilote membre d'une autre ASA 310€

Sans publicité facultative des organisateurs : 630€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Pour la 1^{ère} étape du 35^{ème} rallye de la Haute-Saône, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

3.3.2P. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
- Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)
- Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
- Série 4 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité B)
- Série 5 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ)
- Série 6 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes : A7S, R5, R4 A7K, A8, R3, GT10, N4, A6K, R2, A7, F214, N3, GT9, A6, A5K, F213, A5, R1, N2, N2 série, F212, N1, F211

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.P Répartition des groupes et classes :
Voir tableau réglementation générale FFSA.

4.1.1 Vitres
Voir réglementation générale des rallyes

4.2.2P Voir réglementation générale des rallyes

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée à RIOZ pendant toute la durée du rallye. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant, d'un support d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 35ème Rallye de la Haute-Saône représente un parcours de 130kms 200

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 kms

Les épreuves spéciales sont :

- | | | |
|------------|------------------|---------|
| - ES 1-3-5 | L'Abbayotte | 7.2 kms |
| - ES 2-4-6 | Vieilles Granges | 6.1 kms |

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le 5 OCTOBRE 2014 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ainsi que le 10 OCTOBRE 2014 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00.
Le nombre total de passage est limité à 3.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| - Commissaire de route : | chasuble orange |
| - Chef de poste : | chasuble orange |

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.
Les temps seront pris au 10ème.

ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
SCRATCH	300€	200€	150€	
GROUPES	100€	60€	30€	2 ^{me} si au moins 5 partants 3 ^{ème} si au moins 10 partants
CLASSES				
+ de 10 partants	270€	170€	110€	
8 à 10 partants	270€	170€		
1 à 7 partants	270€			

EQUIPAGE 100% FEMININ 200€ Moins de 3 partants 50%

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :
Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe R, Groupe GT de série.
Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par deux.

La remise des prix se déroulera le samedi 11 OCTOBRE 2014 à RIOZ au Centre Culturel à 21h00.

Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES
SONT DISPONIBLES SUR LE SITE
INTERNET :**

www.asaluronne.fr

**ITINERAIRE
35^{ème} RALLYE DE LA HAUTE-SAÔNE
10/11 OCTOBRE 2014**

Départ parc fermé, Entrée Assistance, Sortie Assistance, D 133, TRESILLEY, D5, VILLERS BOUTON, D33, Départ ES 1 / 3 / 5: L'Abbayotte, D33, Arrivée ES, D33, BOULT, D, RIOZ, D 5, AULX LES CROMARY, D51, CHAMBORNAY LES BELLEVAUX, Départ ES 2 / 4 / 6 Vieilles Granges, D, TRAITIEFONTAINE, VC, RIOZ, Entrée Parc Regroupement CCPR.